

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,  
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,  
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,  
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,  
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,  
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,  
M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,  
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,  
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,  
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,  
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,  
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,  
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE  
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER  
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO  
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON  
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE  
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD  
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL  
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

**19**

#### **ACTION CULTURELLE : Approbation des nouveaux jours et horaires d'ouverture des établissements d'Avignon Musées**

**M. AUTHEMAN**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

La présente délibération vise à l'adoption des nouvelles modalités d'ouverture des six établissements d'Avignon Musées, comprenant le Musée du Petit Palais – Louvre en Avignon, le Musée Calvet, le Musée Lapidaire, le Muséum Requien, le Palais du Roure et les Bains Pommer.

Ces nouvelles modalités d'ouverture ont pour objectifs principaux d'offrir un accès au service public plus aisément lisible et compréhensible, mais également plus adapté aux modes de fréquentation actuels des publics.

Cette proposition s'appuie sur les analyses de fréquentation réalisées depuis la création d'Avignon Musées en 2019 et s'articule autour des principes suivants :

- Une harmonisation des jours d'ouverture des établissements, avec un jour unique de fermeture fixé le lundi, et donc une ouverture du mardi au dimanche ;
- Une extension de l'ouverture le dimanche à l'ensemble des établissements ;
- Une harmonisation et extension des jours fériés d'ouverture au public ;
- La simplification des horaires d'ouverture, avec une variation entre haute et basse saison ;
- La mise en place de 12 nocturnes par an.

L'extension de l'ouverture le dimanche à l'ensemble des établissements va notamment permettre au public de bénéficier de la visite du palais du Roure et du Muséum Requien, qui jusqu'à présent étaient fermés le dimanche. L'évolution globale des modalités d'ouverture des établissements représente au total une hausse de près de 10% du volume d'heures d'ouverture au public, soit un accroissement notable du service offert aux usagers.

Les nouvelles modalités d'ouverture des six établissements sont les suivantes :

<b>Bains Pommer</b>	<b>Musée du Petit Palais – Louvre en Avignon</b>
<b>Palais du Roure</b>	<b>Musée Calvet,</b> <b>Musée Lapidaire</b> <b>Muséum Requien</b>
Jours fériés de fermeture : 1 <sup>er</sup> janvier, 1 <sup>er</sup> mai, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, 25 décembre	
Nocturnes : 12 fois par an, le jeudi de 18h à 21h	
<p style="text-align: center;"><u>Haute saison (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)</u></p> <p style="text-align: center;">Ouverture du mardi au dimanche de 10h à 18h</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Basse saison (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)</u></p>	
Du mardi au vendredi :  - ouverture réservée aux groupes de 9h à 12h  - ouverture au public de 13h à 18h  Le samedi et le dimanche :  Ouverture de 10h à 18h	Du mardi au vendredi :  - ouverture réservée aux groupes de 9h à 11h  - ouverture au public de 11h à 18h  Le samedi et le dimanche :  Ouverture de 10h à 18h

L'adoption des nouveaux jours et horaires d'ouverture est proposée pour une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Il vous appartient d'approuver les nouveaux jours et horaires des établissements d'Avignon Musées.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**- APPROUVE** les nouveaux horaires et jours de visite des établissements d'Avignon Musées ;

**- AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



**PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025**

**ACTE PUBLIE LE 08/01/2026**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :